

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 4 novembre 2019 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

19-11-04-5124 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 4 novembre 2019 à 19 h 02.

Adopté

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - 1. Rapport sur la situation financière au 31 octobre 2019;
 - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en octobre 2019;
 - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 octobre 2019;
 - 4. Dépôt de la liste des dépenses investissement autorisées en octobre 2019;
 - 5. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
- D) Période d'information du maire;
 -
- F) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019;

20. – CONTRATS & ENTENTES

20.1 Autorisation - Vente du lot 3 229 267 situé sur le Croissant Glenview;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1** Autorisation - Demande de contribution financière : CLSC Huntingdon;
- 30.2** Autorisation - Demande de contribution financière : Club Optimiste de Huntingdon;
- 30.3** Autorisation - Demande de contribution financière année 2020 : Petite Bibliothèque verte;
- 30.4** Autorisation – Établissement du prix des bacs d’ordure, de recyclage et de compostage;

40 – RÉGLEMENTATION

- 40.1** Approbation – Attribution d’un nom de rue – Rue Cameron;
- 40.2** Approbation – Attribution d’un nom de rue – Croissant Morrison;
- 40.3** Approbation – Attribution d’un nom de rue – Rue Fortune;

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

- 50.1** Approbation – Désignation d’un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de novembre et décembre 2019;
- 50.2** Approbation - Embauche de Mme Claudie Racine – Première répondante au Service de la Sécurité incendie;

60. –VARIA

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

- 70.1** Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2** Madame Andrea Geary:
- 70.3** Monsieur Dominic Tremblay:
- 70.4** Monsieur Florent Ricard:
- 70.5** Monsieur Maurice Brossoit:
- 70.6** Monsieur Rémi Robidoux:

Levée de la séance

Adoption de l’ordre du jour

**19-11-04-5125 Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l’unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 4 novembre 2019 avec la modification suivante :

Sujet reporté :

30.3 – Autorisation - Demande de contribution financière année 2020 : Petite Bibliothèque verte.

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

Rapport sur la situation financière au 31 octobre 2019

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 octobre 2019.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 octobre 2019

Comptes à payer – Octobre 2019

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 octobre 2019.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière Investissement au 31 octobre 2019

Dépenses d'investissement – Octobre 2019

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois d'octobre 2019.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Dépôt de la liste des dépenses investissement autorisées en octobre 2019

Comptes à payer –Octobre 2019

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses investissements autorisées au 31 octobre 2019.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2)*, les membres du conseil André Brunette, Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux, déposent leur déclaration mise à jour des intérêts pécuniaires.

Période d'information du maire

- Le maire fait mention des activités pour le Jour du Souvenir qui auront lieu le 9 et 10 novembre prochain.
- Les travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sur la route 138 avancent bien. Des discussions auront lieu avec le ministère des Transports pour confirmer une date pour les travaux d'asphaltage.
- Les travaux de construction du poste de pompage Poirier avancent très bien.
- Plusieurs projets domiciliaires s'implanteront dans la ville. De ce fait, une conférence de presse aura lieu le 14 novembre prochain pour annoncer le projet domiciliaire West.

Période de questions du public

Les principales questions se résument ainsi :

Mme Jo Ann Ouimet-Duke : Elle mentionne que l'inspecteur municipal a effectué une inspection de son terrain pour vérifier l'élévation de son terrain et celui du voisin.

Le propriétaire de l'immeuble voisin devait faire des travaux afin d'éviter que les eaux de pluie de son terrain ne s'égouttent sur le leur, mais il n'a rien fait pour corriger la situation.

Le conseiller Dominic Tremblay lui suggère de contacter le service de médiation citoyenne sur le site internet du ministère de la Justice afin de trouver une solution pour régler le conflit. Il lui explique que la Ville a essayé d'aider à trouver une solution satisfaisante pour chacune des parties malheureusement ça n'a pas fonctionné.

La conseillère Andrea Geary mentionne que les dispositions relatives à l'écoulement des eaux de surface sur les terrains sont régies par le Code civil conséquemment, les villes n'assument aucune responsabilité, car il s'agit de droit privé. C'est la Cour supérieure du Québec qui a compétence pour régler ce type de conflit.

Madame Gariépy : Elle demande ce que la Ville fait pour les chats errants. Elle mentionne que son voisin capture des chats avec des cages.

On lui souligne que sur le territoire de la ville, tous les propriétaires de chats doivent détenir une licence de la Ville pour chacun de leurs chats. Les chats errants qui ont une licence peuvent ainsi être rapportés à leur propriétaire.

M. Marc-André Parent : Il signale que des lumières de rue fonctionnent de façon intermittente à l'entrée du pont Walker.

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux

Séance ordinaire du 7 octobre 2019

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 octobre 2019 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19).

19-11-04-5126

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 octobre 2019 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

Vente du lot 3 229 267 situé sur le Croissant Glenview à messieurs Yves Laberge et Michael Bourgon

Considérant que lors de la vente pour non-paiement des taxes du 20 mars 2018, la Ville a acquis l'immeuble désigné sous le numéro

de lot 3 229 267 pour une somme de 460,67 \$ plus les frais d'enregistrement de 379,00 \$, soit un total de 839,67 \$;

Considérant qu'il s'agit d'un résidu de terrain enclavé qui, par sa forme et sa superficie, n'offre aucune possibilité d'y construire un bâtiment;

Considérant que ledit lot a une profondeur de 27.43 mètres et un frontage de 2.35 mètres, soit une superficie approximative de 32.2 m²;

Considérant que messieurs Yves Laberge et Michael Bourgon proposent d'acquérir ledit lot afin de fusionner ce résidu de terrain au terrain voisin.

19-11-04-5127

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise la vente du lot 3 229 267 d'une superficie approximative de 32.2 m² à messieurs Yves Laberge et Michael Bourgon pour un montant de 839,67 \$ plus les taxes applicables.

Que le terrain soit vendu sans garantie légale.

Que les frais de notaire, d'enregistrement, d'arpenteur et tout autre frais afférent à cette transaction sont sous la responsabilité financière des acquéreurs.

Que le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de vente notarié.

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

Demande de contribution financière : CLSC Huntingdon

Considérant que la Direction des programmes Santé mentale et Dépendance du CLSC Huntingdon, en partenariat avec des organismes communautaires de la région, organise une journée de célébration du temps des fêtes pour leurs usagers;

Considérant que cette journée permet aux usagers en santé mentale adulte du programme FACT (Flexible assertive community treatment) de socialiser et d'interagir par le biais d'activités ludiques et éducatives;

Considérant que le CLSC Huntingdon demande une aide financière pour offrir un repas et des prix de présences lors de cette journée de célébration tenue le 18 décembre 2019.

19-11-04-5128

Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder une contribution financière au montant de 100 \$ au CLSC Huntingdon pour leur journée de célébration du temps des fêtes.

Que la dépense de 100 \$ soit financée à même le budget prévu au poste budgétaire 02-701-90-970.

Adopté

Demande de contribution financière : Club Optimiste de Huntingdon

Considérant que le Club Optimiste de Huntingdon tiendra sa 3^e édition «Bières et saucisses» le 8 novembre 2019 à Saint-Stanislas-De-Kostka afin d'amasser des fonds pour les jeunes de la région.

19-11-04-5129

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que la Ville procède à l'achat de deux (2) billets au montant de 40 \$ chacun pour sa 3^e édition de «Bières et saucisses».

Adopté

Établissement du prix de vente des bacs pour les matières recyclables, les ordures et les matières compostables

Considérant que le 18 octobre dernier, la Ville a fait l'acquisition de bacs bleus de 360 litres pour les matières recyclables au coût net unitaire de 103,86 \$;

Considérant qu'en 2016, la Ville a fait l'acquisition de bacs verts de 360 litres pour les ordures au coût net unitaire de 87,18 \$;

Considérant qu'en 2016, la Ville a fait l'acquisition de bacs bruns de 240 litres pour les matières compostables au coût net unitaire de 84,58 \$;

19-11-04-5130

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise la vente des bacs aux citoyens de la municipalité selon les prix suivants :

Bac bleu à 90 \$

Bac vert à 90 \$

Bac brun à 90 \$

Adopté

40. RÉGLEMENTATION

Attribution d'un nom officiel pour une nouvelle rue – Rue Cameron

Considérant que des promoteurs ont débuté les procédures pour l'implantation d'un projet domiciliaire dans le quartier ouest de la Ville;

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer un nom officiel à une nouvelle rue de ce secteur et qu'après délibération les membres du conseil ont fixé leur choix sur le nom *Rue Cameron*;

Considérant que ce nom est donné en l'honneur de monsieur Alexander Cameron, 7^e maire de la Ville de 1872 à 1887 et de 1895-1898.

19-11-04-5131

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'attribuer le nom officiel de «Rue Cameron» à la nouvelle rue située dans le secteur ouest de la municipalité.

Qu'une demande d'officialisation soit déposée à la Commission de toponymie du Québec à cet effet.

Adopté

Attribution d'un nom officiel pour une nouvelle rue – Croissant Morrison

Considérant que des promoteurs ont débuté les procédures pour l'implantation d'un projet domiciliaire dans le quartier ouest de la Ville;

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer un nom officiel à une nouvelle rue de ce secteur et qu'après délibération les membres du conseil ont fixé leur choix sur le nom «*Croissant Morrison*»;

Considérant que ce nom est donné en l'honneur de monsieur John Morrison, 2^e maire de la Ville de 1852 à 1858.

19-11-04-5132

Abrogée par la
résolution no.
19-12-02-5171

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'attribuer le nom officiel de «Croissant Morrison» à la nouvelle rue située dans le secteur ouest de la municipalité.

Qu'une demande d'officialisation soit déposée à la Commission de toponymie du Québec à cet effet.

Adopté

Attribution d'un nom officiel pour une nouvelle rue – Rue Fortune

Considérant que des promoteurs ont débuté les procédures pour l'implantation d'un projet domiciliaire dans le quartier ouest de la Ville;

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer un nom officiel à une nouvelle rue de ce secteur et qu'après délibération les membres du conseil ont fixé leur choix sur le nom «*Rue Fortune*»;

Considérant que ce nom est donné en l'honneur de monsieur James Fortune, 5^e maire de la ville de 1866 à 1870.

19-11-04-5133

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'attribuer le nom officiel de «Rue Fortune» à la nouvelle rue située dans le secteur ouest de la municipalité.

Qu'une demande d'officialisation soit déposée à la Commission de toponymie du Québec à cet effet.

Adopté

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

Désignation d'un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de novembre et décembre 2019

Considérant qu'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et Ville* L.R.Q., chapitre C-19, le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant lorsque le maire est absent du territoire de la municipalité ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge ;

19-11-04-5134

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil nomme monsieur Denis St-Cyr à titre de maire suppléant pour la période de novembre et décembre 2019.

Adopté

Embauche de Mme Claudie Racine – Première répondante au Service de la Sécurité incendie

Considérant que madame Claudie Racine a déposé sa candidature à titre de première répondante pour le département de la Sécurité incendie de la Ville;

Considérant la recommandation du directeur du Service de la Sécurité incendie, monsieur Marc Voyer.

19-11-04-5135

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :**

De nommer madame Claudie Racine à titre de Première répondante au sein du Service de la Sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

Que la période de probation d'une année, requise pour les nouveaux premiers répondants, soit réalisée sous la supervision du directeur du service des incendies lequel devra fournir au Conseil municipal une évaluation au terme de cette période.

Que l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec le poste.

Adopté

60. VARIA

Aucun sujet.

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

Monsieur Denis St-Cyr : Il a assisté à une réunion de l'Office municipal d'habitation du Haut-Saint-Laurent.

Monsieur Dominic Tremblay Il remercie les employés du département des travaux publics pour leur bon travail lors des derniers grands vents qui ont brisé plusieurs arbres.

M. Maurice Brossoit : Il a été contacté deux fois pour des arbres tombés lors de la journée de grand vent.

M. Rémi Robidoux : Il mentionne que le compresseur de l'Aréna qui a été installé temporairement fonctionne, ce qui permettra d'utiliser la glace en attendant une installation permanente des nouveaux équipements.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

19-11-04-5136

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 48.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière